FRANCE

L'énergie et l'écologie

CONSTRUCTION



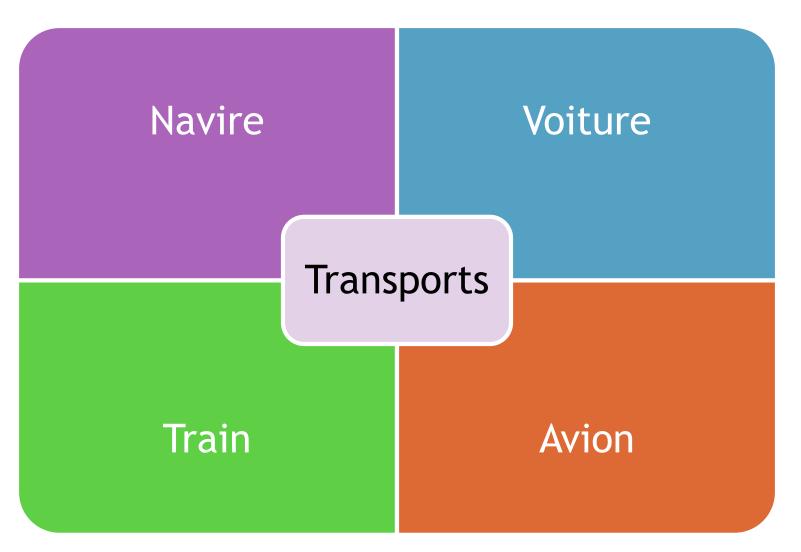
CONSTRUCTION

- Pour atteindre cet objectif d'ici 2020 pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments existants d'au moins 38% - le plan de construction stimulera la modernisation des systèmes d'isolation des bâtiments et la construction de bâtiments économes en énergie existants. En vertu de ce programme, les mesures suivantes sont prévues:
- Économie d'énergie normes en vigueur à la fin de 2010 pour les nouveaux bâtiments publics et tertiaires, et en 2012, ils seront obligatoires pour les nouvelles constructions résidentielles. Réparations pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics existants qui seront lancés en 2012;
- Un sans intérêt "éco-prêt" pour mettre à niveau les systèmes d'isolation des maisons et des appartements privés. Le prêt n'est pas seulement pour les personnes à faible revenu, son «plafond» - € 30 000 au lieu de résidence;
- Un taux réduit de TVA (5,5% au taux normal de 18,6%) pour l'installation, l'entretien et la modernisation des maisons et des appartements;
- Avantages de «développement durable» qui vous permettent de déduire une partie du coût des travaux de réparation visant à améliorer l'efficacité énergétique des logements, de la déclaration de revenus (50% pour les panneaux photovoltaïques et 40% pour les poêles à bois), l'impôt;
- -Augmentation de jusqu'à abattement de 40% pour les paiements d'intérêt pour acheter logements économes en énergie.

TRANSPORTS



TRANSPORTS



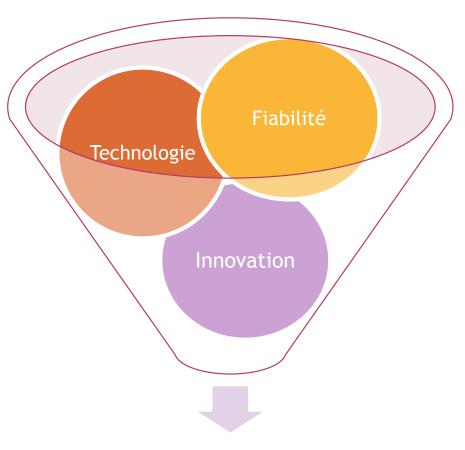
TRANSPORTS

- L'objectif est de réduire d'ici 2020 les émissions de CO2 aux niveaux de 1990. Réorientation des priorités prévues à d'autres terres et le transport aérien, car on suppose:
- En 2020, pour ouvrir la 2000 km de voies ferrées à grande vitesse;
- Développer le fret ferroviaire à travers la construction de lignes de chemin de fer et la réhabilitation des routes abandonnées;
- Développer le transport fluvial et maritime, les ports pour le transport de marchandises;
- Développer le réseau routier avec le droit exclusif d'utiliser dans les zones urbaines, jusqu'à six fois d'augmenter le nombre de lignes régionales.
- Pour réduire les émissions de gaz nocifs des véhicules privés avec 176 g CO2/km à 120 g CO2/km d'ici à 2020, des mesures telles que l'introduction en 2008 du système de l'assurance, dans lequel le montant de la prime dépend de la performance environnementale des véhicules (assurance de la mobilité durable est considérablement moins cher), la fourniture d'un soutien de l'Etat aux promoteurs des types de véhicules hybrides et électriques.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



économie d'énergie

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Les objectifs fixés nouvelle politique environnementale, la moyenne des économies d'énergie et la diversification de ses sources d'ici 2050 pour réduire les gaz à effet de serre par quatre fois, en 2020, à recevoir 23% de l'énergie nécessaire à partir de sources d'énergies renouvelables (contre 10% actuellement), 2020 année d'ouvrir 400 concessions hydroélectriques, 20 d'entre eux majeur. Développé le soi-disant plan «énergie bleue» en 2020 pour produire 6 MW d'énergie à partir de l'énergie de l'océan.
- A cet effet, il est censé:
- Mettre en place des tarifs compétitifs pour l'électricité renouvelable;
- Développer la capacité des territoires français d'outre-mer pour atteindre leur pleine indépendance énergétique. L'objectif principal - pour les amener à l'indépendance énergétique de 50% à 2020. Ces initiatives comprennent des mesures pour faire une plus grande utilisation des sources d'énergie renouvelables;
- Suite refus de lampes à incandescence. France s'est fixé des objectifs très ambitieux dans ce segment parmi tous les pays européens;
- Pour réduire les émissions de carbone dans l'infrastructure de l'énergie en France.

RECYCLAGE



RECYCLAGE



Traitement

Utilisation

RECYCLAGE

- En 2007, la France était la première place en Europe pour la production d'énergie primaire à partir de déchets municipaux (le volume de l'énergie renouvelable qui en résulte atteint 1.141.700 tonnes d'équivalent pétrole). Maintenant, il ya la France objectifs:
- Réduire les déchets de 5 kg par personne et par an, grâce à des mesures visant à limiter la production de biens de consommation vysokoothodnyh;
- En 2012, de recycler 75% des déchets des ménages (contre 65% en 2008) et 70% des déchets de construction;
- En 2012 à réduire de 15% la quantité de déchets résiduels envoyés à l'incinération ou l'élimination;
- -Assurer une plus grande utilisation des déchets organiques à 35% en 2012 et à 45% en 2015 (contre 25% en 2008).
- Pour atteindre ces objectifs, en 2007, la décision a été prise sur cinq ans pour introduire des primes d'encouragement aux autorités locales pour le traitement des déchets, ainsi que les taxes sur l'incinération et l'enfouissement.

Fin